

Politique Environnementale

Depuis plus de 10 ans, France Récupération Recyclage (FRR) s'inscrit dans une démarche active de protection de l'environnement et de gestion responsable de ses activités.

En juillet 2023, l'intégration au groupe Energipole a renforcé cette dynamique en apportant de nouvelles compétences et ressources permettant d'améliorer notre organisation et de poursuivre le développement durable de nos activités.

Consciente des enjeux environnementaux et des évolutions réglementaires, la direction de FRR s'engage à intégrer la protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités, notamment celles liées à la dépollution, au tri et au broyage des véhicules hors d'usage.



Nos engagements



- **Respecter les exigences légales et réglementaires** applicables à nos activités ainsi que toute autre exigence pertinente.
- **Prévenir les pollutions et maîtriser les impacts environnementaux** liés à nos opérations.
- **Améliorer en continu la performance environnementale** de notre organisation.
- **Développer les compétences de nos collaborateurs** et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux enjeux environnementaux.
- **Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires** à la mise en œuvre et à l'amélioration de notre système de management environnemental.

Nos axes prioritaires

Protection
de
l'environnement



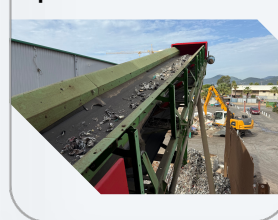
Maîtrise
des nuisances



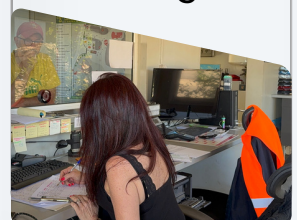
Gestion
et valorisation
des déchets



Prévention
des risques
professionnels



Maîtrise des
consommations
d'énergie



La direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs et à évaluer régulièrement les résultats afin de garantir l'efficacité de notre démarche environnementale.

Cette politique est communiquée à l'ensemble de nos collaborateurs et tenue à disposition de nos parties intéressées.

